

Séance du lundi 08 avril 2024

Date de la convocation : 29 mars 2024

Administrateurs : 20*L'an deux mille vingt-trois et le neuf octobre, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Présidente du Centre Intercommunal d'Action Sociale.***Présents : 13****Votants : 13****Présents** : Martine AUBRY, Josiane BIGUINET, Philippe BRISSE, Mathilde DECHEPPE, Noëlle JACQUEMET, Dominique JEANNESSON, Dania KLEIN, Marie-Françoise KLEIN, Anne RAMAND, Bernard RENAUDIN, Claude THOMAS, Pascale ZEHR, Céline COLLIGNON**Représentés :****Excusés** : Evelyne BERTHAUX, Sophie CHARRIOT, Dominique MARECHAL, Nathalie PHILIPPOT, Thierry RAMAND**Absents** : Guillaume PALIN, Nathalie MEUNIER**DCA_2024_02 - Objet : Vote du Compte Administratif 2023 - CIAS**

Le Conseil d'Administration réuni sous la vice-présidence de Madame Dania KLEIN, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par La Présidente, Madame Martine AUBRY, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	68 647,24	1 629,76	0,00	1 629,76	68 647,24
Opérations exercice	363 556,20	311 285,89	5 268,20	4 971,69	368 824,40	316 257,58
Total	363 556,20	379 933,13	6 897,96	4 971,69	370 454,16	384 904,82
Résultat de clôture		16 376,93	1 926,27			14 450,66
Restes à réaliser	0,00	0,00	14 997,84	8 998,70	14 997,84	8 998,70
Total cumulé	0,00	16 376,93	16 924,11	8 998,70	14 997,84	23 449,36
Résultat définitif		16 376,93	7 925,41			8 451,52

Date de transmission de l'acte: 29/04/2024
Date de réception de l'AR: 29/04/2024
055-200027787-DCA_2024_02-DE
A G E D I

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Madame Martine AUBRY